

ACTION 12 : Favoriser le réemploi et la réutilisation des matériaux dans le secteur du BTP



VISION GLOBALE

PILOTE : Communauté de Communes Castagniccia-Casinca

CIBLES : les entreprises de la construction

OBJECTIFS REGLEMENTAIRES : la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) a rendu obligatoire la mise en place d'une filière REP (responsabilité élargie du producteur) pour la filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment)



REALISATIONS CONCRETES

En développant l'offre et la demande de matériaux réemployés

- Favoriser la déconstruction sélective et le tri sur les chantiers pour développer la qualité des matériaux réemployables en s'appuyant sur les outils de formation et de sensibilisation existants ;
- Ajouter des clauses sur les matériaux de réemploi ou issus de ressources renouvelables dans les marchés des maîtres d'ouvrage publics, préférer la rénovation à la démolition/construction ;

En sensibilisant

- Informer sur les obligations légales (ex. : réalisation d'un diagnostic PEMD¹, etc) ;
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics, privés ou particuliers, à l'intérêt, notamment économique, et aux possibilités de réemploi des matériaux de construction lors des travaux de démolition, de réhabilitation ou de construction neuve ;

En incitant de nouveaux acteurs à s'engager dans la dynamique

- Favoriser les échanges et retours d'expérience ;



PARTENAIRES POTENTIELS

Administrations

Communauté de Communes
Castagniccia-Casinca
Communes

Structures

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
(CSTB)
CEREMA
Chambres consulaires (CCI, CMA, FFB)



CALENDRIER

2025-2027

Généralisation du diagnostic PEMD
dans les marchés publics
Information des acteurs

2027-2030

Suivi des actions, partage d'expériences
Information des acteurs
Suivi et bilans réguliers des tonnages de
matériaux réemployés

¹ Produits, Équipements, Matériaux et Déchets

	MOYENS Moyens humains Agent de la Communauté de communes Castagniccia-Casinca Moyens matériel Documents de communication Boite à outils ■ Exemple de projet du BTP pour des chantiers à faibles émissions : https://bibliothèque.ademe.fr/mobilite-et-transports/6758-btp-log-40-la-logistique-mutualisee-pour-des-chantiers-a-faibles-emissions-et-performants.html		INDICATEURS DE SUIVI ■ Pourcentage de marchés publics avec des clauses favorisant le réemploi des matériaux et produits et la réduction des déchets du BTP, par an ■ Nombre d'acteurs sensibilisés par an ■ Tonnages de gravats et encombrants apportés en déchèteries
---	--	---	---